

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en laboratoire, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LIMOGES, session 2023

La Présidente de l'Université de Limoges,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e biologiste en laboratoire, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LIMOGES, au titre de l'année 2023 :

Madame DURAND Stéphanie, mcf cn, présidente, Université de Limoges, Limoges.

Madame DRUILHE Anne, chargée de recherche de classe normale inserm, vice-présidente, Institut national de la santé et de la recherche médicale Limoges, Limoges.

Madame CADENAT Isabelle, igr 2cl inserm, experte, Institut national de la santé et de la recherche médicale Toulouse, Toulouse.

Monsieur GONTIER Etienne, igr 1cl, expert, Université de Bordeaux, Bordeaux.


Monsieur FABERT Marc, igr, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur GRIBOUVAL Olivier, igr, Institut national de la santé et de la recherche médicale Paris, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Limoges, le 20 septembre 2023



La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE